

AMAP des Paniers du Chablais

Compte-rendu de l'Assemblée générale du 25 novembre 2022

Au total : 22 adhérents présents sur 103, 15 adhérents excusés dont 9 ont donné pouvoir.

Rapport moral de l'association

Les années se suivent et ne se ressemblent pas... quoique.

Après l'arrêt subi de l'exploitation de Gilles l'an passé, c'était au tour d'**Arlette** en ce début d'année de nous annoncer qu'elle **devait malheureusement mettre fin à son élevage** pour raison de santé et ne pouvait plus nous fournir en œufs. Triste nouvelle après ses 13 années passées au sein de notre AMAP et tout ce qu'elle nous a apporté. Par chance, **Emmanuel CALARESU**, éleveur à Ballaison dans le même état d'esprit qu'Arlette, **a pu prendre le relai**. Nous le remercions encore d'avoir pu se rendre opérationnel si rapidement.

L'année 2022 est une année placée sous le signe de la **sécheresse**, non sans conséquence pour nos producteurs : manque de fourrage pour les bêtes (chèvres, vaches) cet hiver, restrictions sur l'arrosage pour nos maraîchers... Cette situation risque de devenir courante dans les années futures mais nous sommes confiants dans les capacités d'adaptation de ces petits producteurs.

Nous subissons tous aujourd'hui l'**inflation généralisée**. Tout augmente (carburant et autres frais) et cela devient difficile pour nos producteurs. Malgré tout, les productions sont belles, à l'image des beaux paniers de poissons (diversité, quantité) distribués par Sébastien cette année.

Pour finir...

...nous pouvons **féliciter Cédric et Elise pour la naissance de leur fille Justine**. Après Ange et Angèle l'an passé, la grande famille de l'AMAP continue de s'agrandir.

...et nous vous informons du **départ du C.A. d'Isabelle, Colette, Claude et Damien**. Un grand merci à eux pour leur investissement, Isabelle et Colette plus particulièrement pour avoir soutenu le nouveau bureau lors du passage de relai et chacun pour avoir toujours répondu présent en tant que référent, chaque fois qu'il fallait faire le lien avec les producteurs. Cela implique que **sans leur remplacement, l'AMAP ne pourra pas fonctionner correctement**. A bon entendeur...

Le rapport moral est voté à l'unanimité.

Bilan 2022 et présentation 2023 de l'activité de nos producteurs

Chaque producteur présente son activité de l'année.

Pain (produit par Bruno BADET)

2022 : formations et inflation

Le Fournil de Langin est désormais composé d'une équipe de 7 personnes mais malheureusement le départ à court terme du second boulanger est prévu.

Légère baisse du nombre de contrats au regard de l'an passé (34 au lieu de 39).

Lucile fait savoir qu'ils feront en sorte d'être plus présents l'an prochain aux distributions.

Les nouveautés en 2022 :

- changement de farine ;
- lancement d'une gamme gourmande ;
- formations suivies par Lucile (validation du diplôme d'assistante de dirigeant d'entreprise artisanale) et Bruno.

Difficulté 2022 : augmentation du prix du granule (*3), donc Lucile et Bruno sont en réflexion sur le prix du pain pour 2023.

Les projets pour 2023 :

- formation à la fabrication du pain par Lucile et Sophie afin de relayer ponctuellement Bruno ;
- formation logiciel de comptabilité.

Farine (produite par le GAEC du Regain)

2022 : de bonnes récoltes malgré la sécheresse et toujours des projets

Johann présente le bilan de l'année 2022 :

- année particulière mais pas catastrophique pour le Regain qui utilise peu d'intrants (gazole uniquement), donc pas d'augmentation des prix pour 2023 ;
- bonne saison pour le blé (culture d'hiver) car l'hiver a été très propice aux céréales, la sécheresse n'étant arrivée qu'au moment de nourrir le grain. Le GAEC a pu moissonner quand il le souhaitait en raison du beau temps. La situation est toutefois moins évidente pour les cultures d'été (le sarrasin n'a pas encore été récolté).
- la mise en route et la première année de la boulangerie a pris un temps non négligeable ;
- blés anciens ensemencés -> travail sur le mélange avec la ferme BALTASSAT (plateau de Loëx).

Pour 2023 :

- farine de maïs proposée au contrat ;
- projet de nouvelles céréales, huile de cameline, pois chiches...
- lentilles aujourd'hui triée à Vienne ; le GAEC fait partie de l'association Graines de Savoie avec un projet de création d'un atelier collectif pour le triage, subventionné par la Région
-> Question de l'assemblée sur la possibilité, l'intérêt de réaliser le tri plus localement : Johann précise qu'il n'y a quasiment pas de producteurs de lentilles en Haute-Savoie donc cela n'est pas envisageable actuellement.

Œufs (poules élevées par Emmanuel CALARESU)

2022 : l'entrée à l'AMAP des Paniers du Chablais

Suite à l'arrêt d'Arlette, le bureau de l'AMAP s'est mis en quête d'un éleveur qui pourrait nous fournir en œufs. Ainsi, Emmanuel a pu prendre le relai dès le début d'année.

Emmanuel fait une présentation de son exploitation : 250 poules en bio, un verger, transforme des petits fruits mais la sécheresse de 2022 a très fortement limité les possibilités de fabrication de confitures, projet de plantation de fruitiers et de plantes aromatiques et médicinales en vue de proposer des tisanes (arquebuse, mélisse, sauge...).

Il précise que l'entrée à l'AMAP des Paniers du Chablais a été bienvenue puisqu'il quittait dans le même temps l'AMAP de la Coccinelle à GAILLARD, trop éloignée à son goût.

Il ajoute qu'en raison de la sécheresse, il n'a pas pu approvisionner ses autres réseaux (Biocoop de Douvaine) cet été du fait de sa trop faible production et pour ne fournir que les AMAP.

Un renard a par ailleurs réalisé de nombreux dégâts sur son exploitation cette année. La mise en place récente d'un grillage devrait solutionner ce problème.

2023 : un soutien nécessaire

En raison de ces difficultés rencontrées en 2022, Emmanuel fait savoir qu'il a rédigé une demande de soutien que le bureau de l'AMAP fera circuler prochainement.

Poisson(pêché par Sébastien HYACINTHE)

2022 : une belle saison mais un avenir incertain

Sébastien fait savoir que cette année de sécheresse a été plutôt agréable au regard de ses conditions de travail. Il ne constate pas d'impact sur la production pour cette année mais se questionne quant à l'année prochaine : le lac a chauffé très fort très vite, d'où un potentiel impact sur la reproduction des salmonidés cet hiver.

Beaucoup de diversité cette année :

- 40 % féras – 40 % perches – 20 % autres espèces en 2022
- contre 80 % féras – 20 % perches avant

Cela questionne sur l'évolution à venir : y aura-t-il encore plus de perches ? Sébastien espère en tous les cas une aussi belle saison l'an prochain.

Actuellement (période hivernale), travail sur la réparation des filets et du bateau.

2023 : pas de changement... a priori

Pour 2023 :

- identique à 2022 -> reprise début mars, fermeture des salmonidés toujours au 30 septembre ;
- pourrait continuer la perche sur la fin d'année mais aucune certitude -> prévoit éventuellement un avenant au contrat le cas échéant.

Produits laitiers de vache (réalisés par Aurélie FINKELSTEIN et Bernard DUMONT)

2022 : une prise de recul nécessaire, une météo particulière

Cela fait maintenant 7 ans qu'Aurélie et Bernard sont à leur compte.

Aurélie nous informe qu'elle et Bernard ont levé le pied depuis 2021 car ils faisaient beaucoup d'heures et ont été jusqu'à leurs limites. Parallèlement, ils ont ressenti la nécessité de ralentir leur rythme avec les enfants.

2022 était leur 3^{ème} année à l'alpage de Pré Richard (1 450 m) à Bernex où ils ont été très bien accueilli par la commune, pour un engagement sur 6 ans. L'alpage de Bernex n'est pas utilisable par n'importe quelle exploitation car il nécessite des modes d'exploitation particuliers (traite au pot notamment) que peu de fermes pratiquent.

Les effets de la sécheresse sur l'exploitation :

- une seule coupe réalisée en 2022, d'où la nécessité d'acheter du fourrage cette année ;
- beaucoup d'heures de travail tout de même ;
- longs déplacements par les bêtes pour se nourrir, donc beaucoup de marche et une production irrégulière ;
- alimentation des Rouquines uniquement à l'herbe, pas de céréale, donc beaucoup de temps passé à l'extérieur où elles se sont plu cette année avec le beau temps ;
- la douceur exceptionnelle de l'automne permet d'avoir les bêtes encore dehors à fin novembre et donc d'éviter de prendre trop tôt sur le stock de foin déjà faible.

L'augmentation de leurs tarifs à partir de 2021 leur a permis de remonter la pente financièrement.

2023 : démarrage à la mise à l'herbe (mai)

Aurélie précise qu'a priori les vaches sont presque toutes pleines à ce jour.

Elle ajoute que le nourrissage des veaux prend beaucoup de temps et souhaiterait garder le veau sous la mère mais n'en a pas la possibilité en raison d'un manque de place sous abri pour ses vaches.

Nouvelles pratiques depuis 2021 :

- décision de ne produire qu'à la mise à l'herbe (démarrage début mai en 2023) ; les bêtes sont ainsi au repos l'hiver ;
- en conséquence, pas de rentrées financières l'hiver compensé par une saison à l'alpage qui fonctionne très bien ;
- de plus, ont limité leurs points de distribution trop nombreux et éparpillés qui engendraient de nombreux déplacements, coûteux en carburant et en temps. Ils s'y retrouvent donc financièrement et sur le plan de la santé (moins de fatigue).

Produits laitiers de chèvre (réalisés par Sylviane et Noémie COLLET du GAEC du Clos aux chèvres)

2022 : une année encore difficile mais toujours de nouvelles idées

Sylviane fait part des difficultés rencontrées en 2022, à savoir :

- perte d'une quinzaine de bêtes cette année, a priori en raison de la qualité de l'eau : eau du réseau sur-chlorée, d'où une fragilisation de la flore intestinale des bêtes. Après pose d'un filtre et osmoïsation, la qualité de l'eau est meilleure et les chèvres se sont rétablies.
- sécheresse d'où la nécessité de nourrir les bêtes au foin cet été et d'acheter du fourrage ;
- inflation, d'où augmentation du coût des plastiques, beaucoup utilisés sur l'exploitation ;
- en conséquence, augmentation des tarifs du contrat à contrecœur.

Toutefois, l'énergie est là pour mettre en œuvre de nouvelles idées :

- construction d'un espace pour servir des repas à base des produits de l'exploitation une fois/mois ;
- accueil de personnes handicapées sur le troupeau, avec dégustation ;
- en projet : accueil des skieurs l'hiver.

Sylviane ajoute qu'elles ne sont à nouveau plus que deux sur l'exploitation, situation qu'elle trouve dure.

Elle remercie le conseil d'administration et Isabelle sa référente pour leur investissement.

Légumes (produits par le GAEC On sème)

2022 : une sécheresse éprouvante mais la construction d'un bassin

Cédric annonce que les contrats 2022 ont été honorés au 3 novembre.

Il évoque la construction d'un bassin de récupération des eaux pluviales qui les a bien occupés cette année.

Il ajoute que la sécheresse a été un événement très éprouvant, avec ses conséquences, à savoir :

- pas de salade en raison du feuillage qui n'a pas survécu aux conditions météo, pas de fenouil ;
- beaucoup de stress et nécessité de revoir le plan de culture ;
- mais beaucoup de tomates (11 semaines de distribution contre 5-6 semaines habituellement) => transformation d'une quantité importante de tomates => il y aura bientôt de la sauce tomate dans les paniers ;
- perte sur les aubergines : a coûté plus d'argent que cela n'en a rapporté ;
- interdiction de l'arrosage par aspersion pendant un mois => remise en cause du rendement des légumes de garde mais la météo d'automne a pu rattraper la situation ;
- rendement des pommes de terre divisé par quatre, perte sur les courges ;
- 40 variétés distribuées toutefois à l'AMAP cette année ;
- saison très fatigante (la plus depuis ses débuts dans le métier), notamment en raison de l'arrosage nécessaire important ;
- saison toutefois positive car le GAEC a honoré ses contrats ;
- diminution du chiffre d'affaire en magasins => diminution du chiffre d'affaire général => ne se versent pas de salaire sur la fin d'année.

2023 : hausse des coûts et adaptation

Cédric rappelle les prix annoncés pour 2023 :

	Petit panier	Grand panier
Tarif 2023	14 €	28 €
Tarif 2022	12 €	24 €

Il justifie ces augmentations par une valeur des paniers au contrat, en 2022, souvent en-dessous de la valeur des distributions réalisées et également par la hausse de tous les coûts (matières premières, plastiques de couverture, pots, engrais, gazole...).

Les adaptations en 2023 :

- 6 mois d'aide d'une saisonnière en 2022 qui les a beaucoup aidés et qu'ils souhaitent embaucher plus longtemps en 2023, notamment pour compenser le temps que souhaite désormais s'accorder Cédric suite à la naissance de sa fille ;
- gain financier prévu en fonctionnement grâce au bassin pour environ 4 000 €/an (15 000 € de frais de prélèvement d'eau en 2022).

Des projets mais un manque de temps :

- projet d'installation d'une nouvelle serre ;
- projet de plantation de fruitiers reporté par manque de temps pour s'en occuper (le bassin va demander encore beaucoup de travaux (raccords...)).

Plan de culture 2023 : moins de céleri, même quantité de pieds de tomates, radis issus de semences paysannes.

Equivalent 52 semaines de distribution : arrêtent les jokers car n'en ont consommé que 2 cette année et les 2 000 m² de serres leur permettent d'avoir désormais une production en mai.

Questions de l'assemblée :

- *Où les tomates sont-elles transformées pour la sauce tomates ?*
A Chambéry par *J'aime beaucoup* (insertion) qui propose des recettes intéressantes. Envoyé 300 kg de tomates et 100 kg de courgettes cette année. Voudraient transformer sur l'exploitation pour plus de réactivité mais la mise en conformité a un coût. Transformation possible sur la ferme mais produits alors distribuables uniquement à l'AMAP et pas permis en magasin.
2023 : prévu lacto-fermentation en betteraves et choux (choucroute).
- *Y aura-t-il des haricots en 2023 ?*
Très peu de haricots en 2022 du fait de la sécheresse. Haricots demandent beaucoup de temps en ramassage donc ne souhaitent pas développer cette production, ne sèmeront que deux lignées tout au plus.
Une machine à haricots serait nécessaire mais gros investissement et le GAEC auto-construit ses outils au sein de *l'Atelier paysan* pour des machines bien moins chères et faciles à réparer.

Nos partenaires

Jus de pommes et cie (réalisés par Maëlliss PAULY à Habère-Poche) : 1 distribution cette année (avril) et une autre à venir fin décembre.

Escargots (transformés par Déborah PROBST à Bellevaux) : 1 distribution à venir en décembre.

Rapport financier de l'association

Au 25/11/2022, 1 058 € de dépenses pour 1 583 € de recettes (les adhésions) et un **solde de 6 262 €**, ce qui offre un bilan positif.

Véronique MALOT, trésorière, met en avant les dépenses (frais de dégustation (pain, fromage... des producteurs) plus importantes cette année sur les événements qui ont été relativement nombreux. Elle ajoute que 300 € de Chab' ont été achetés par l'AMAP, acte symbolique pour contribuer à l'économie circulaire.

Le rapport financier est voté à l'unanimité.

Rapport d'activités

Vie de l'association :

Afin de mieux se faire connaître, l'AMAP des Paniers du Chablais a participé à diverses manifestations en 2022, à savoir :

- **La Transition en actions**, les Ursules, mars 2022 ;
- **Marché des producteurs, lycée des Trois vallées**, mars 2022 ;
- **Fête de Nature, Ballaison**, avril 2022 ;
- **Printemps des Coquelicots**, Thonon, mai 2022 ;
- **Forum des associations**, Thonon, juin 2022.

Fonctionnement 2022

A nouveau cette année, les **aides à la distribution** n'apparaissent **pas suffisantes**, ni **l'aide au champ** et **l'aide à la mise en panier** du GAEC On sème (2 fois/an pour chacune de ces aides, spécifié dans les contrats).

Un appel est lancé pour plus de présence des adhérents en 2023, pour ceux qui le peuvent, afin de mieux soutenir nos producteurs.

Une particularité pour cette année : l'AMAP a passé une **convention avec l'association La Passerelle** (association d'aide aux personnes en difficultés) qui bénéficie désormais des paniers non récupérés par les adhérents en fin de distribution. A noter que cette association est également adhérente à l'AMAP et a signé un contrat avec le GAEC On sème pour un panier de légumes hebdomadaire.

Le rapport d'activités est voté à l'unanimité.

Elections

Colette BESSON, Claude BURGNIARD, Damien GERNÉ et Isabelle PROBST sortent et ne se représentent pas. Ils sont tous sincèrement remerciés pour leur investissement au sein de l'association pendant de nombreuses années.

L'assemblée est sollicitée pour des volontaires à se présenter comme référents pour les légumes, le pain, la farine, les produits laitiers de vache et chèvre et intégrer le conseil d'administration.

Se présentent Emily GROPPi (fléchée référente légumes), Chloé BOUCHIER (fléchée référente farine), Marie-Laure GARIN-NONON (fléchée référente produits laitiers de chèvre) et Odile ANTONI (fléchée référente produits laitiers de vache).

Margot MEYNET se propose en tant que référente pain.

Nouvelle composition du conseil d'administration : Odile ANTONI, Chloé BOUCHIER, Marie-Laure GARIN-NONON, Emily GROPPi, Marie-Pénélope GUILLET, Véronique MALOT et Margot MEYNET.

Le bureau remercie fortement ces personnes de s'être présentées, leur présence étant indispensable pour assurer le meilleur lien avec les producteurs et la bonne marche de l'association.

L'assemblée est levée à 21h30

Le 15 décembre 2022

Marie-Pénélope GUILLET,
Présidente

